



## **Enquête de santé mentale de la MGEN : la FCPE-Paris dit non !**

Saisie par des parents d'élèves, à propos d'une enquête sur la santé mentale diligentée par la fondation MGEN, co-pilotée par l'Académie de Paris et la DASES (Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris), la FCPE-Paris, à l'issue de son conseil d'administration du 21 mai 2007, demande l'arrêt immédiat et sine die de cette enquête, et la destruction sans traitement des données déjà recueillies.

La FCPE-Paris a pris toute la mesure du rejet par les parents de cette enquête qui s'appuie sur un questionnaire particulièrement intrusif dans la vie des familles, qui a soulevé depuis quelques semaines l'émoi de nombreux parents.

La FCPE-Paris tient à souligner que le caractère facultatif de la réponse est d'autant moins évident pour la majorité des parents que le questionnaire est transmis par l'école, avec une convocation à une visite médicale obligatoire de surcroît.

La FCPE-Paris observe, qu'encore une fois, l'enquête concerne exclusivement les facteurs de risque liés à la famille, mais n'interroge aucunement l'institution scolaire – une approche cohérente avec la culpabilisation des parents, s'exonérant de toute réflexion sur la responsabilité de l'école.

La FCPE-Paris constate que le lancement de cette enquête, qui demande tout aux parents jusque dans le plus personnel, n'a fait l'objet d'aucune information des parents d'élèves et de leurs représentants dans les écoles concernées.

La FCPE-Paris observe, enfin, que le protocole brille aussi par son absence de précision quant aux hypothèses de travail, aux finalités de l'enquête et aux recommandations en matière de politique de santé (immédiates et à moyen, long terme).

La FCPE-Paris, au-delà de l'abandon de l'enquête, réaffirme que la priorité est la prévention, via les médecins scolaires, les infirmières et les assistantes sociales, dans le cadre d'une politique de santé scolaire digne de ce nom, qu'elle revendique depuis de trop nombreuses années. C'est à cela que doivent s'attacher, dès maintenant, l'État, l'Académie et la Ville de Paris.

Paris, le 22 mai 2007

Contact presse : Bernard Dubois, 06 63 36 38 47